



GAC-EPA BULLETIN

Ce Bulletin informe sur les activités du Comité du Groupement des Anciens du CERN et de l'ESO et sur le travail des comités du CERN et de l'ESO, dans lesquels le GAC-EPA est représenté.
 This Bulletin reports on the activities of the Committee of the CERN-ESO Pensioners' Association and on the work of the CERN and ESO committees, in which GAC-EPA is represented.



Gertjan Bossen

Le mot du Président The word of the President

Texte original en français

Editorial : Réflexion	
Editorial : Reflection	Page 4
A propos de l'ESO	
ESO matters	Page 5
Echos et activités du Comité	
News in brief and activities of the Committee	Page 7
Caisse de pensions	
Pension fund	Page 13
Caisse maladie	
Health insurance Scheme	Page 16
Permanences	
Information sessions	Page 18
Collectif C2S	
C2S Action Group	Page 19
Hommage	
Tribute Herbert Herz	Page 20
In Memoriam	Page 22
Courrier des lecteurs	
Readers' letters	Page 23

Le monde change, et nous avec?

Il y a des changements qui sont les bienvenus, comme la disparition du ton malveillant de certaines délégations au Conseil du CERN. Les discussions concernant notre système de protection sociale sont revenues dans un mode qui nous permet de discuter calmement, tout en posant des jalons visant à préparer aussi bien les changements qui peuvent s'avérer nécessaires, que les possibilités d'améliorations qui peuvent se présenter.

La santé financière de notre Caisse de pensions se rétablit selon les prévisions et celle de notre assurance maladie est bonne. Tout cela n'enlève rien à notre devoir de continuer à suivre tout ce qui se passe dans ces domaines, avec attention et vigilance.

The world is changing - and us with it?

There are changes which are welcome, such as the disappearance of the malevolent attitude of some delegations to the CERN Council. The discussions of our system of social protection have returned to a manner which permits us to discuss calmly, while at the same time preparing the ground both for changes which may become necessary and for improvements which could appear possible.

Our Pension Fund is being restored to financial health as forecast, and our Health Insurance Scheme is in good health. This does not eliminate our duty to continue to follow attentively and with vigilance everything which is going on in these areas.

Cette évolution donne l'occasion à votre Comité de se tourner vers d'autres sujets, d'une importance moins essentielle pour notre bien-être, mais qui peuvent nous gêner dans nos affaires quotidiennes. Je parle de l'accès au CERN, aussi bien physique qu'informatique. Un premier pas a été fait, ce fut laborieux : vous pouvez maintenant consulter la Circulaire Opérationnelle décrivant la réglementation d'accès au CERN sur notre site web (faute de pouvoir la lire sur le site web du CERN).

Votre Comité a entamé la suite en fixant les démarches qu'il peut utilement entreprendre pour que certaines dispositions perçues comme discriminatoires envers les retraités soient modifiées.

Il serait vain de nier que le monde en général, et l'environnement du CERN en particulier, ont changé depuis le départ en retraite de beaucoup d'entre nous.

Tout un chacun, en tant que citoyen et retraité du CERN ou de l'ESO, est amené à se poser la question de s'adapter à un monde caractérisé par le tout sécuritaire et identitaire (mot-clé: forteresse Europe) ou bien de continuer à opter pour un monde ouvert et libre, avec un zeste libertaire (mot-clé: mai 68) ou encore de trouver un chemin intermédiaire.

Votre Comité continuera à faire de son mieux pour que vos retraites se passent dans les meilleures conditions, par une défense sans faille de notre système de protection sociale et en prêtant attention aux sujets affectant notre quotidien.

Comme la fin de l'année approche, c'est le moment pour moi de remercier mes collègues au Comité pour le travail accompli cette année et de souhaiter à vous tous, chers membres du GAC-EPA, de Bonnes Fêtes et Bonne Année 2017.

This evolution allows your Committee to turn to other topics which may be less essential for our wellbeing, but which could perturb us in our daily life. I refer to access to CERN, both in person and in computing. A first step has been made, laboriously : you may now consult the Operational Circular describing the rules for access to CERN on our GAC-EPA web-site (while not being able to read it on the CERN web-site).

Your Committee subsequently set out the actions which it could be useful to undertake in order to modify certain arrangements which are seen to discriminate against retirees.

It would be vain to deny that the world in general and the CERN environment in particular have changed since many of us retired.

Everyone, as citizen and as retiree from CERN or ESO, is led to ask themselves whether to adapt oneself to a world characterised by security and identity above all (key word: fortress Europe) or to continue to opt for a world which is open and free, with a touch of libertarianism (key word : May 68) or even to find a middle way.

Your Committee will continue to do its best to ensure that your retirement takes place in the best conditions, by defending without fail our system of social protection and paying attention to topics which affect our daily life.

As we are approaching the end of the year, it is time for me to thank my colleagues on the Committee for their work this year, and to wish you all, dear members of GAC-EPA, Merry Christmas and a Happy New Year 2017.

2

Rédacteur en chef : Bernard Ducret
Correctrices : - Fr Françoise Thévenet
Jean-Marie Thomas
Traducteurs, correcteurs : - En Morna Robillard,
Susan Leech O'Neale
William Blair,
Susan Maio
Michel Baboulaz
David Jacobs
Maquette : Bernard Ducret
Crédits photos, tableaux : CERN, ESO, PFGB,
CHIS,
Impression : Imprimerie du CERN

Groupement des Anciens CERN/ESO
c/o Association du Personnel du CERN,
CH-1211 Geneve 23 ou F-01631 CERN CEDEX
Tel.: +41 22 767 57 59

Courriel: <http://www.gac-epa.org/Organisation/ContactForm/ContactForm-en.html>
Site : <http://www.gac-epa.org>
Site de l'Association: <http://staffassoc.web.cern.ch>

La Rédaction ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des textes, dessins, graphismes et photos publiés, ces derniers n'engageant que la seule responsabilité de leurs auteurs. Tous les éléments qui constituent cette publication restent la propriété du GAC-EPA et ne peuvent en aucun cas être utilisés sans l'autorisation expresse et écrite de la Rédaction.

Editor-in-chief: Bernard Ducret
Proofreaders: - Fr, Françoise Thévenet
Jean-Marie Thomas
Translators, proofreaders :- En, Morna Robillard,
Susan Leech O'Neale
William Blair,
Susan Maio
Michel Baboulaz
David Jacobs
Layout: Bernard Ducret
Photos credits, tables: CERN, ESO, PFGB,
CHIS,
Printing: CERN Printshop

CERN/ESO Pensioners' Association
c/o CERN Staff Association,
CH-1211 Geneve 23 or F-01631 CERN CEDEX
Phone: +41 22 767 57 59

email : <http://www.gac-epa.org/Organisation/ContactForm/ContactForm-en.html>
Site: <http://www.gac-epa.org>
Staff Association site: <http://staffassoc.web.cern.ch>

The editorial staff is in no way responsible for the texts, drawings, graphics and photos published. The sole responsibility lies with the authors. All elements constituting this publication are the property of GAC-EPA and cannot be used without the express written authorization of the publisher.

Membres du Comité du GAC-EPA au 02.09.2016 / Members of the GAC-EPA Committee from 2016.09.02

la date entre parenthèses indique l'année de fin du mandat du délégué / date in brackets indicates the year of the delegate's term

Comité exécutif :**Executive Committee :**

		<u>Présidence/Presidence</u>
Gerrit Jan BOSSEN	(2017)	Président / President
Jean-Claude GOUACHE	(2016)	Vice-Président/ Vice-President
Andre John NAUDI	(2017)	Vice-Président/ Vice-President
		<u>Représentant des membres ESO/Representative of ESO members</u>
Martin CULLUM	(2017)	Représentant/Representative
		<u>Trésorier /Treasurer</u>
Monique HÄUSERMANN	(2017)	Trésorière /Treasurer
Françoise THEVENET	(2017)	Trésorière adjointe /Assistant treasurer
		<u>Secrétaire/Secretary</u>
Mario DANESIN	(2016)	Secrétaire / Secretary
Françoise THEVENET	(2017)	Secrétaire adjointe/ Assistant Secretary

Pensions :**Pensions :****Conseil d'Administration de la Caisse de Pensions/Pension Fund Governing Board**

Michel BABOULAZ (2016) Représentant au CACP/Representative to the PFGB

***Commission pensions/Pensions Commission**

Michel BABOULAZ (2016), Claude GENIER (2017), Jean-Claude GOUACHE (2016), Andre John NAUDI (2017), Irene SEIS (2016), Michel VITASSE (2016), tous représentants/all representatives

***Groupe de travail sur la garantie des pensions/ Working group on Pensions guarantee**

Michel VITASSE (2016) Délégué/Delegate, Carlo VANDONI (2016) Délégué suppléant/Deputy Delegate

***Groupe de travail du Conseil du CERN sur la gouvernance de la Caisse de pensions/ Working group on Pensions Fund Governing board guarantee**

membre coopté/ coopted member : Sylvain WEISZ(2016)

Santé :**Health :*****Caisse Maladie et protection sociale/Health insurance Scheme and social protection (CHIS Board)**

David JACOBS (2017), Morna ROBILLARD (2016), Délégués du GAC-EPA/GAC-EPA Delegates

***Commission de protection Sociale/Health Protection Commission ***

David JACOBS (2017), Morna ROBILLARD (2016) représentants du GAC-EPA/GAC-EPA representatives

***Groupe de travail ESO sur la santé/Health working group ESO**

Sandro D'ODORICO, (hors Comité/Out of Committee), Martin CULLUM (2017), représentant/representative

Aide aux retraités :**Help to retirees :****Permanences/Information sessions**

René BARTHELEMY (2016), Jean-François MICHAUD (2017), Michel BOFFARD (2017)

tous représentants/all representatives

Fonds d'entraide/Mutual Aid Fund

Gunilla SANTIARD (2017), Représentante/Representative; Michel BOFFARD (2017) Suppléant/Deputy

C2S, Comité Sécurité Sociale (for French affairs only)

Jean-François MICHAUD (2017), Michel VITASSE (2016) Jean-Claude GOUACHE (2016) Membres/Members, Marc Goujon (hors Comité, out of committee)

Activités de représentation :**Representation activities*****Conseil du Personnel de l'Association du Personnel du CERN/Staff Council of the CERN Staff Association**

Michel BABOULAZ (2016), Michel BOFFARD (2017) Jean-Claude GOUACHE (2016), David JACOBS (2017), Jean-François MICHAUD (2017), Morna ROBILLARD (2016), Michel VITASSE (2016), tous délégués/all delegates

***Commission juridique/Legal Commission**

Jean-Claude GOUACHE (2016), Représentant/Representative

***Commission Sécurité et Hygiène/Safety and Hygiene Commission**

Jean-François MICHAUD (2017), Représentant/Representative

Traduction/translation : Susan LEECH O'NEALE(2016)**Activités de Communication****Communication Activities****Liaison avec les services CERN pour les questions organisationnelles/****Linkman with CERN Services for organisational matters**

Jean-François MICHAUD (2017), Représentant/Representative

Activités sociales et Culturelles/Social and Cultural Activities

Gunilla SANTIARD (2017), Représentant/Representative

Bulletin/Bulletin

Bernard DUCRET (2017) Rédacteur/Editor, Jean-Marie THOMAS (2017), Suppléant/Deputy

Informatique/Computing

Robert CAILLIAU, Invité permanent du Comité/Committee permanent guest, Expert informatique/Informatics expert

Gestion du courrier et communication/Mail and Communications

David JACOBS(2017), Représentant/Representative, Gunilla SANTIARD (2017) Suppléante/Deputy



Bernard DUCRET

Editorial

Texte original en français

Editorial

Réflexions.

Maintenant retraité, je constate depuis un certain nombre d'années une évolution des règles d'accès aux sites, d'initiatives en matière de comportement et des restrictions administratives ou informatiques. Je regrette ainsi une forme de mise en marge des anciens, celles et ceux à l'origine du CERN, cet organisme international que le monde entier connaît pour ses succès planétaires.

Depuis la naissance de cette Institution, nous avons été habitués à vivre avec une totale liberté, une ouverture d'esprit sans équivalent et un brassage des populations que beaucoup enviaient, notamment à l'époque de la guerre froide. Bref tout était ouvert, les esprits au même titre que les données scientifiques.

4 Depuis un événement tragique survenu à la cafétéria principale dans les années 70, l'administration du CERN n'a cessé d'envisager des situations hypothétiquement dangereuses pour justifier toute une série de mesures conduisant à restreindre les libertés. D'abord les barrières aux entrées (tenues par les pompiers avant 1970, ce qui n'avait pas manqué d'étonner Robert Jungk en 1968*), ont cessé d'être purement décoratives; par la suite on a vu apparaître les vigiles privés, les cartes d'accès, les lecteurs de plaques de véhicule, les lecteurs d'iris, et j'en passe.

Aujourd'hui chacun, actif ou retraité, va être dans l'obligation de porter ostensiblement un badge, pour pouvoir circuler "librement" sur les sites; de plus, les retraités n'ayant droit qu'à une seule voiture avec vignette, constatent déjà que, d'un jour à l'autre, un parking leur est interdit pour être de nouveau accessible le lendemain. Bientôt, si la dérive sécuritaire continue, on peut imaginer que nous n'aurons même plus accès aux sites, à l'exception de ceux qui sont encore "retraités actifs" pour l'organisation?

Pour pouvoir assister à un concert ou une conférence à l'amphithéâtre, nous rendre à la bibliothèque centrale (hé oui, on n'est pas tous connectés...), au bureau de la caisse de pension, à la banque, ou simplement de rendre visite à nos anciens collègues, nous allons devoir "montrer patte blanche". A propos, savez-vous que, depuis un certain temps déjà, pour les concerts ou les conférences du soir, l'accès au site du commun des mortels est conditionné à la présence de son nom sur une liste à fournir par l'Association du personnel ? Et je ne parle pas des tracasseries

Reflections

Now retired for some years I have observed an evolution in the rules for access to the sites, and initiatives about behaviour and administrative or computing restrictions. Thus I regret a form of marginalisation of retirees, and this at CERN the organisation known world-wide for its planetary successes.

Since the birth of CERN we have been used to living with complete liberty, an unequalled openness of spirit, and a mixing of populations which many admired, notably during the cold war. In short, everything was open, the spirits as well as the scientific data.

Since a tragic event which took place in the main cafeteria in the 1970s, the CERN administration incessantly envisaged hypothetical dangerous situations to justify a series of measures leading to restricting freedoms. First of all the barriers at the entrances (guarded by the firemen before 1970, which surprised Robert Jungk*) were no longer purely decorative; subsequently we have seen the appearance of private security men, access cards, vehicle number plate readers, iris readers, etc.

Today everyone, staff or retired, is going to have to wear a badge conspicuously, in order to move about "freely" on the sites; also retirees who are allowed the vignette for only one car, already observe that from one day to another they are not allowed to use a certain parking area one day, and next day they may do so. Soon, if the drift to more security measures continues, one could imagine that we shall no longer even have access to the sites, unless we are among those who are still "active retirees" for the Organisation?

In order to attend a concert or a lecture in the amphitheatre, to go to the main library (no, we are not all on-line), to the office of the Pension Fund, to the bank, or simply to visit our old colleagues, we shall have to "show our credentials". By the way, do you know that for some time now, for the concerts or the evening lectures, site access for the hoi polloi is conditional on their name being on a list provided by the Staff Association? And I do not speak about the problems this causes already for our spouses and for handicapped people....

If in addition, through an argument at the entrance, we dispute with a guard over an instruction whose existence we are unaware

que cela engendre déjà pour nos conjoints et les handicapés...

Si en plus, sur un excès d'humeur à l'entrée, nous contestons un gardien pour une directive dont nous ne pouvons connaître l'existence à cause de restrictions informatiques, la coupe devient alors difficile à boire, car une exclusion temporaire du site devient alors la sanction.

On peut, bien entendu, imaginer que la Direction du CERN met en place ces restrictions sécuritaires sous la pression d'administrations locales et/ou nationales. Il est reconnu que ces mesures, en place -ou envisagées à l'avenir-, sont inefficaces; les événements récents en Europe sont là pour l'illustrer.

Rien ne vaudra autant que la vigilance de chacun et, pour nos administrateurs, de faire confiance à l'intelligence de celles et ceux qui fréquentent le CERN.

* dans son ouvrage : "Le CERN, une internationale de savants", éd. Le Seuil, 1968

of because of computing restrictions, it really is the limit, because the sanction is then temporary expulsion from the site.

We can, of course imagine that CERN Management puts in place these security restrictions following pressure from local and/or national administrations. It is recognised that these measures - in place or envisaged in future - are ineffective; recent events in Europe illustrate this.

Nothing is as valuable as the vigilance of each individual, and, for our administrators, to have confidence in the intelligence of each and everyone who comes to CERN.

* In Robert Jungk's book:

"Die Grosse Machine" Scherz Verlag 1966, "The Big Machine" Andre Deutsch 1969

ESO Matters

Original text in english

Healthcare

The annual review meeting between the ESO Administration and Cigna, our healthcare provider, took place in September. At the time of writing, it has not been announced if there will be any changes in the coverage or contributions next year although, at the moment, it looks as though the premiums will remain the same as in 2016.

A new issue relating to pensioners has become apparent since the last Bulletin was issued. This relates to Article 20 of the ESO Healthcare Agreement that provides a safety net against excessive medical expenses. When the total expenses paid by a beneficiary in any calendar year exceed a certain threshold value, any excess is reimbursed at 100% (with a few exceptions). For active staff, the threshold for Article 20 is 20% of the monthly Basic Salary, i.e. the same basis as is used to calculate the healthcare premiums. For retired staff, the premiums are based on the maximum pension beneficiaries would receive from the CERN Pension Fund if they had completed 35 years of service (for all current pensioners). After some detailed investigations into how Cigna calculate the threshold for retired staff (their website is very obscure on this point) it turns out that Cigna do not use this figure for calculating the threshold. Instead, they base it on the so-called CERN Reference Salary which is over 40% higher. This means that retired staff have to pay 40% more out of their own pockets before Article 20 comes into



Martin CULLUM

A propos de l'ESO 5

Assurance maladie

La réunion entre l'ESO et Cigna -notre prestataire d'assurance maladie-, s'est tenue en septembre. Au moment où j'écris, il n'est pas encore annoncé s'il y aura des changements sur la couverture ou en matière de contributions pour l'année à venir bien que, pour le moment, on puisse penser que les primes resteront les mêmes qu'en 2016.

Une question relative aux pensionnés est apparue depuis la parution du dernier Bulletin. Elle fait référence à l'article 20 des Accords sur l'Assurance maladie de l'ESO, qui fournit un filet de sécurité contre les dépenses de santé excessives. Quand les dépenses totales sur une année calendaire d'un assuré dépassent un certain seuil, toute dépense en plus est remboursée à 100% (avec quelques exceptions). Pour le personnel actif, le seuil de l'article 20 est de 20% du salaire de base mensuel, c'est-à-dire la même base que celle sur laquelle sont calculées les primes d'assurance. Pour les retraités, les primes sont basées sur le maximum des pensions reçues de la Caisse de Pensions du CERN, s'ils ont achevé leurs 35 ans de service (pour les pensionnés actuels). Après quelques investigations sur la manière dont Cigna calcule le seuil pour les retraités (leur site est très flou sur ce point), il ressort que Cigna n'utilise pas ce chiffre pour le calcul du seuil. Au lieu de cela, ils s'appuient sur le soi-disant salaire de référence

Cigna claim that this is what they have always done and that if ESO wants them to do something different, they will have to tell them. I consequently wrote to the ESO DG in August requesting him to instruct Cigna to use the same basis for calculating the thresholds for pensioners as they do for calculating the premiums, as indeed they do for the active staff. So far I have not had a reply to this request although I know it has been under discussion within the ESO Administration.

Unlike our earlier request for ESO to contribute to the Stop-Loss premiums, the cost to ESO of implementing this change to Article 20 would be rather negligible for the organisation. But it certainly makes a considerable difference to pensioners who have serious health problems. Nevertheless, as ESO has just been informed by the auditors of the CERN Pension Fund that it needs to pay an additional 3 MCHF / year into the fund, the Administration may not be feeling well disposed towards pensioners at the moment. We shall see!

ESO Staff Association

ESO periodically asks an external consultant firm to carry out a 'climate survey'. The aim of this exercise is to survey the opinions of the personnel on the employment conditions at ESO and to compare this with similar surveys carried out at a number of other international and national organisations.

6 The most recent climate survey, carried out in 2015, highlighted a number of areas where the ESO personnel were less than happy with the management style of the Organisation. The ESO Staff Association and many of the personnel have had the feeling that they have not been sufficiently involved in the decisions the Organisation is making that affect them.

As the mandate for the Staff Committee expired at the end of last year, it was decided to postpone the election of a new committee until various issues had been clarified with the management. In the interim period, the retiring committee is serving as acting committee. Three working groups, comprising both management and staff, were set up to look into aspects that the climate survey showed were deficient. These include motivation of staff, transparency of processes and technical decisions, leadership, acknowledgement of achievement, etc. Most of the recommendations of the working groups have already been accepted by the ESO management.

However, several critical words in one new document called the Recognition Agreement are still being debated. This document is intended to better define the role and involvement of the International Staff Association in decisions regarding HR policies and practices. It is intended to complement and expand on the basic definitions given in the staff Rules and Regulations.

Because of this rather drawn-out process, the adoption of the new Staff Association Statutes has not advanced since the 'final draft' was presented to the staff last year. These new statutes, for the first

du CERN qui est de plus de 40% plus élevé. Cela signifie que les retraités ont à payer 40% de plus de leur poche, ceci avant que l'article 20 ne prenne effet comme c'est actuellement le cas pour les actifs.

Cigna prétend que c'est ce qu'ils ont toujours fait et que, si ESO souhaite faire différemment, elle n'a qu'à leur demander. J'ai aussitôt écrit en août dernier une lettre au DG de l'ESO, lui demandant d'informer Cigna d'utiliser la même base de calcul des seuils pour les pensionnés que celle pour le calcul des primes, comme pour les actifs. Depuis, je n'ai reçu aucune réponse, bien que je sache que le sujet soit en discussion au sein de l'administration de l'ESO.

Contrairement à notre précédente demande pour que l'ESO contribue aux primes de Stop-Loss, le coût de mise en oeuvre de ce changement pour l'article 20 devrait être relativement négligeable pour l'Organisation. Mais cela fera une différence considérable pour ceux des retraités qui ont de sérieux problèmes de santé. De toute façon, comme ESO vient d'être informée par les auditeurs de la Caisse de Pension du CERN qu'il est nécessaire de verser 3 MCHF par an supplémentaires dans la Caisse, l'Administration ne semble pas très disposée envers les retraités pour le moment. Nous verrons bien!

L'Association du Personnel de l'ESO.

ESO demande périodiquement qu'une firme de consultants extérieurs procède à une "sondage d'ambiance". L'esprit de cet exercice est de sonder le personnel sur ses opinions en matière de conditions d'emploi à ESO et de comparer avec d'autres études similaires dans un certain nombre d'autres organismes internationaux et nationaux.

La plus récente étude, datant de 2015, pointait un certain nombre de secteurs dans lesquels le personnel de l'ESO se sentait moins heureux face au style de management de l'Organisation. L'Association du personnel de l'ESO et beaucoup de membres du personnel ont ressenti qu'ils n'ont pas été suffisamment impliqués dans les décisions de l'Organisation qui les affectent.

Comme le mandat du Comité du personnel arrivait à expiration à la fin de l'année dernière, il fut décidé de repousser l'élection du nouveau comité jusqu'à ce que plusieurs de ces sujets soient clarifiés avec le Management. Pendant la période intermédiaire, le comité sortant a donc servi de comité actif. Trois groupes de travail, comprenant le management et le personnel, ont été créés pour examiner les aspects que le sondage avait pointés comme déficients. Cela comprend la motivation du personnel, la transparence des processus et décisions techniques, la direction, la reconnaissance des résultats, etc. La plupart des recommandations des groupes de travail ont été acceptées par le management de l'ESO.

Cependant, plusieurs termes critiques dans un nouveau document appelé "Accord de reconnaissance" sont encore en débat. Ce document vise à pour mieux définir le rôle et l'engagement de l'Association du Personnel sur

time, would integrate ESO pensioners in same way as the CERN Staff Association Statues do for CERN pensioners.

Social

As in past years, we held a summer get-together in a Biergarten near Munich in August. There are some photos of this event on the ESO pensioners' website <https://pensioners.eso.org/pensioners.html>

GAC-EPA Bulletin N°51 Automne /Autumn 2016

les décisions regardant les politiques et pratiques des Ressources Humaines. Il est attendu un complément et une extension aux définitions de base dans les Statuts et Règlements du Personnel.

A cause de toutes ces tergiversations, l'adoption des nouveaux Statuts de l'Association du Personnel n'a pas dépassé l'"ébauche finale", présentée au personnel l'année dernière. Pour la première fois, ces nouveaux statuts devraient inclure les pensionnés de l'ESO de la même manière que l'Association du Personnel du CERN pour ses pensionnés.

Social.

Comme les années passées, nous avons organisé le rassemblement d'été dans un Biergarten, près de Munich, en Août. On peut consulter quelques photos de cet événement sur le site des retraités de l'ESO. <https://pensioners.eso.org/pensioners.html>

Echos et activités du Comité

Texte original en français



Mario DANESIN

News in brief and activities of the Committee

(Période de mai 2016 à octobre 2016)

Voudriez-vous tout d'abord relire le bulletin de printemps 2016? Dans ce cas voici les liens web :

en Français : <http://www.gac-epa.org/History/Bulletins/50-2016-05/Bulletin50-fr.html>
en Anglais : <http://www.gac-epa.org/History/Bulletins/50-2016-05/Bulletin50-en.html>

De mai à octobre 2016, le Comité a tenu 4 réunions (en mai, juin, septembre et octobre) avec un effectif variant de 15 à 16 participants par réunion ; en juillet et août, période estivale, il n'y a pas eu de réunions.

Durant la période couverte, relativement calme en ce qui concerne les nouvelles, ce sont les sujets habituels qui ont retenu notre attention et qui seront développés dans cet article et ceux qui suivent.

Le secrétariat se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires que vous souhaiteriez: office.secretariat@gac-epa.org

1.Composition du Comité, attributions de fonctions, élections 2016

Comité

Le Comité actuel (liste en début de bulletin, page 3) est en place depuis le 2 septembre 2016. Le seul changement intervenu à cette date concerne

(May to October 2016)

Perhaps you would first like to read the Spring 2016 Bulletin? If so, here are the web links:

French: <http://www.gac-epa.org/History/Bulletins/50-2016-05/Bulletin50-fr.html>
English: <http://www.gac-epa.org/History/Bulletins/50-2016-05/Bulletin50-en.html>

The Committee held 4 meetings between May and October 2016 with an average of 15-16 attendees at each meeting (May, June, September and October). There were no meetings during the holiday period July and August.

It was a relatively calm period with regard to news and the usual subjects were under discussion and are reported in this article and the following contributions.

You may contact the Secretariat which is at your disposal for any further details at: office.secretariat@gac-epa.org

1.Composition of the Committee, attribution of functions, 2016 elections

Committee

The present committee (see list of members on page 3) has been in place since 2 September 2016. The only change that has taken place up to the present

la cooptation d'un nouveau membre pour le restant de l'année 2016 en raison de la participation de ce membre dans un groupe de travail du Conseil du CERN ; nous reviendrons sur ce sujet ci-après. Donc depuis le 2 septembre 2016 le Comité se compose de 20 membres élus, 2 membres cooptés et 1 invité (expert informatique).

Elections 2016

Un appel à candidatures a été lancé le 15 août 2016 pour les élections 2016 du GAC-EPA, pour l'exercice 2017-2018.

Ces élections ont pour buts, d'une part le renouvellement partiel du Comité, d'autre part l'élection d'un vérificateur aux comptes.

Pour le renouvellement partiel du Comité 12 membres ont présenté leur candidature dont 9 membres sortants (8 élus et 1 coopté) dont le mandat arrive à échéance le 31 décembre 2016.

Pour l'élection du vérificateur, 3 membres ont présenté leur candidature ; le vérificateur sortant ne se représente pas. Nous avons donc suffisamment de candidatures pour lancer des élections formelles, et nous nous réjouissons de la volonté d'engagement des membres ayant présenté leur candidature.

Les documents pour les élections ont été envoyés le 15 octobre, et dès le 22 octobre ils commençaient à arriver dans vos boîtes à lettres ; le retour des bulletins de vote a été fixé pour le 23 novembre et leur dépouillement a eu lieu le 28 novembre 2016 ; les membres du groupement seront avisés des résultats par le 1er bulletin 2017 et au cours de l'Assemblée générale 2017. Le cas échéant, une information a été donnée lors du pot de fin d'année du 28 novembre 2016.

2.Assemblée générale ordinaire du GAC-EPA (AGO)

La dernière Assemblée générale ordinaire (AGO) s'est tenue le 16 mars 2016 à la suite d'une convocation envoyée le 15 février 2016 accompagnée d'un ordre du jour et d'un pouvoir. Le compte rendu de cette AGO 2016 vous a été envoyé fin mai 2016 conjointement avec le précédent bulletin (printemps 2016).

Reportez-vous à ce compte rendu pour vous informer des sujets développés lors de cette AGO, dont :

- l'hommage à nos chers disparus
- le rapport d'activité 2015-2016, les élections 2015 et le Comité GAC-EPA
- le rapport de la trésorerie
- la liste des scrutateurs
- la Caisse de pensions
- la Caisse maladie CHIS
- les particularités qui nous rattachent à l'ESO
- les permanences et le collectif Sécurité sociale
- la garantie des pensions en cas de dissolution de l'Organisation
- le programme d'activité 2016

Rappel : L'approbation de ce compte rendu sera à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale ordinaire qui se tiendra fin mars 2017 (date non encore retenue).

Le lien web vers ce CR en Français est le suivant : <http://www.gac-epa.org/History/OGA/2016-03-16->

day is the co-opting of a new member for the rest of 2016 due to the fact that he is member of a CERN Council working group; we shall refer to this later in the bulletin. As at 2 September 2016 there are 20 elected members, 2 co-opted members and 1 invited member (informatics expert).

2016 Elections

A call for candidates for the 2016 GAC-EPA elections for the period 2017-2018 was sent out on 15 August 2016.

These elections are for the partial renewal of the committee and for the election of an auditor.

Twelve members put forward their name for the partial renewal of the committee, of which 9 are current committee members (8 elected and 1 co-opted) whose mandate expires 31 December 2016. Three members came forward for the election of auditor, the auditor in office did not wish to stand again. We therefore had sufficient candidates to open formal elections. We are pleased to see that members are keen to come forward to stand for election.

Documents were sent out for the elections on 15 October and were already in your mailbox by 22 October. Deadline for returning your vote was 23 November and the counting of the votes took place on 28 November 2016. The results will be published in the first bulletin 2017, at the 2017 General Assembly as well as at the end-of-year drink on 28 November 2016.

2.GAC-EPA Annual General Meeting

The last General Assembly took place on 16 March 2016 as per the invitation sent out on 15 February 2016 along with the agenda and proxy vote form. The Minutes of the 2016 AGM were sent end May 2016 along with the 2016 Spring Bulletin.

Please refer to the Minutes for information on topics discussed, of which:

- List of deceased members
- Activity Report 2015-2016, 2016 elections, GAC-EPA Committee 2016
- Treasurer's Report
- List of scrutineers
- Pension Fund matters
- Health Insurance - CHIS
- Relations with ESO
- Information Sessions and Social Security Group C2S
- Pension guarantees in the case of dissolution of the Organization
- Activities in 2016

REMINDER: You will be asked to approve these Minutes at the next AGM which will take place end March 2017 (date not fixed yet)

The web link to the Minutes is:

French: <http://www.gac-epa.org/History/OGA/2016-03-16-OGA/AGM2016-Minutes-fr.html>
English: <http://www.gac-epa.org/History/OGA/2016-03-16-OGA/AGM2016-Minutes-en.html>

3. Relations with CERN Staff Association and with ESO

3. Relations avec les Associations du personnel (AP) du CERN et de l'ESO

Nos relations avec les Associations du personnel (AP) du CERN et de l'ESO n'ont pas changé ; du côté du CERN, nos délégués et représentants participent assidûment aux diverses réunions du Conseil du personnel et des Commissions mises en place par l'AP ; cela nous permet de donner notre position sur les sujets qui nous concernent directement, nous les pensionnés, et qui correspondent bien souvent aussi aux préoccupations des actifs.

Du côté de l'ESO, la situation actuelle de leur Association du personnel est difficile car, ses statuts n'ayant pas été approuvés, elle ne peut se reconstituer formellement. Le personnel espère que des progrès seront réalisés en 2017. L'article de Martin Cullum, représentant ESO du GAC-EPA, vous donnera plus de détails à ce sujet.

Comme nous le laissons entendre dans notre précédent bulletin, la situation est à présent moins alarmante à propos de notre Caisse de pensions ; mais il faut rester vigilant car certains délégués au Conseil du CERN cherchent à influencer celui-ci pour parvenir à changer drastiquement notre système ; pour cette raison, le sujet continue d'être observé avec attention par l'AP et le GAC-EPA et en particulier par la Commission pensions.

Et en ce moment, la Commission Protection sociale est très attentive aux propositions de la Direction sur des changements du règlement de l'Assurance maladie ; toutefois nos délégués au CHIS Board nous disent de ne pas nous inquiéter, car les prestations ne devraient pas en pâtir.

4. Relations avec l'Administration du CERN

Pour vous faciliter autant que faire se peut votre accès aux sites du CERN nous réitérons ce rappel :

Rappel : Pour éviter des difficultés d'accès aux sites du CERN, soyez en règle vous-même et votre conjoint (le cas échéant) avec votre carte d'accès nominative et votre vignette voiture : les formalités pour ces documents se font au bâtiment 55, sur présentation d'une pièce d'identité et des papiers du véhicule.

Les bénéficiaires de la Caisse de pensions, même en règle, peuvent parfois s'interroger sur les possibilités d'accès aux sites du CERN ; habituellement pour les retraités, les accès sur les sites de Meyrin et de Prévessin se font, en permanence, par leur entrée principale ; toutes les autres entrées ont des heures d'ouverture limitées, et/ou ne peuvent être utilisées que par les actifs.

Toutefois les retraités n'ont, comme les actifs, plus le droit (pour le moment) de bénéficier de plus d'une vignette voiture, ce qui n'est pas sans conséquence parfois, en particulier pour le conjoint.

Les personnes handicapées peuvent accéder avec

There has been no change in our relations neither with the Staff Association nor with ESO. Our delegates represent us in various meetings of the Staff Council and commissions organized by the Staff Association. This enables us to put forward our opinions and ideas concerning matters directly related to pensioners and which often concern active staff too.

At present ESO has difficulties within their Staff Association, the Statutes of which have not been approved and this prevents them from forming the committee. Staff are hopeful that progress will be made in 2017. See more information about this in Martin Cullum's article, the ESO-GAC delegate,

The situation regarding our Pension Fund is less alarming as we indicated in our previous bulletin. But, we must not drop our guard as some delegates in the CERN Council are still exercising influence to change drastically our system. The situation is therefore under constant surveillance by the Staff Association and the GAC-EPA, and in particular by the Pensions' Commission.

Also at this moment the Social Protection Commission is paying great attention to the proposals being presented to CERN Management for changes to the Health Insurance Rules. Our delegates on the CHIS Board, however, are reassuring and there should be no reason for concern about benefits.

4. Relations with the CERN Administration

In order to help you with access to the CERN site we repeat our advice:

REMINDER: To avoid difficulty arising with access to CERN site, please be sure that you and your spouse (as the case may be) are in possession of your access card and your car sticker. Formalities for both documents are made at Bldg 55 on presentation of your ID Card/Passport and car registration documents.

CERN Pension Fund members may still encounter difficulties regarding site access in spite of being in possession of the correct documents. Access to Meyrin and Prévessin sites for retirees is via the site's main entrance. All other entrance points have prescribed opening hours and/or may only allow access to active Staff Members.

Retirees at the moment do not have the right to more than one car sticker as compared to Staff Members and this may cause problems, in particular for the spouse.

Handicapped pensioners may access the site in the company of one person who must, however, have the appropriate access card or have one made out for him/her at Bldg 55.

As published in the previous bulletin, the Operational Circular No. 2 (rev. 2) "Conditions of access to the fenced parts of the CERN site" came into effect on 1 September 2014 but has since been revised on 15 December 2015. As many of you have not been able to access this document, our President, Gertjan Bossen, has made it available

un accompagnateur, mais celui-ci doit également être en règle et donc se faire délivrer une carte d'accès.

Comme annoncé au précédent bulletin, la circulaire opérationnelle n° 2 (rév. 2), "Conditions d'accès au domaine clôturé du CERN", est entrée en vigueur le 1er septembre 2014 mais a subi une nouvelle révision en décembre 2015; comme plusieurs d'entre vous ont éprouvé des difficultés à prendre connaissance de cette circulaire, notre Président, Gertjan Bossen a pris l'initiative de la publier sur notre site à l'adresse suivante:

http://www.gac-epa.org/Info/CERNServices/CERNAccess/CERN_Circ_Op_Fr_No2_Rev3.pdf

Il a également joint une petite note explicative reproduite ci-après:

Info CERN Accès au site du CERN

Message du président

Régulièrement vous nous contactez à ce sujet. Certaines questions trouveront une réponse en consultant le règlement (et ses annexes) que nous mettons ici à votre disposition faute de pouvoir le consulter sur le site web du CERN

CIRCULAIRE OPERATIONNELLE N°2 (REV. 3)
annexe: Principaux lieux de passage
Mesures d'application

D'autres remarques nous apprennent que vous percevez certaines dispositions du règlement comme discriminatoires vers les retraités. Votre Comité prévoit de contacter prochainement la Direction du CERN à ce sujet, ainsi qu'au thème de l'identité informatique des retraités. Si vous avez des observations à formuler sur notre accès physique ou informatisé au CERN veuillez utiliser le formulaire de contact en bas de page.

Note: Il est convenu que les retraités à mobilité réduite pourront se faire accompagner d'une personne de leur choix pour accéder au site du CERN. Le retraité (ou son conjoint) doit se rendre au Bât. 55 pour faire les formalités. La personne accompagnatrice recevra une carte d'accès valable une année. Il est précisé que les cas d'exceptions sont prévus même s'ils n'apparaissent pas dans la règle.

Gertjan Bossen, Président du GAC-EPA

Nous espérons que vous trouverez les informations qui vous intéressent dans ce qui précède et de toute façon nous restons à votre disposition pour répondre, si possible, à vos questions adressées par le formulaire de contact ou posées lors de nos permanences.

Le 15 novembre 2016 s'est tenu un séminaire de préparation à la retraite lequel a été annoncé par le bulletin hebdomadaire CERN; le GAC-EPA, en la personne de son Président et de 3 membres du GAC-EPA, y a participé pour faire connaître le Groupement aux futurs retraités.

at the following link on our website:

http://www.gac-epa.org/Info/CERNServices/CERNAccess/CERN_Circ_Op_Fr_No2_Rev3.pdf

He has attached a short explanation, see below:

Info CERN Access to CERN site

Message from the President

You contact us often about this subject. You will find a reply to some questions in the Rules (and annexes) which we provide here as you are no longer able to consult via the CERN website.

OPERATIONAL CIRCULAR No. 2 (Rev. 3)
Annex: Main entrance points
Implementation

Other remarks have been made which lead us to believe that you perceive discrimination creeping into the Rules concerning retirees. Your committee will soon be meeting with CERN Management to discuss this and other matters concerning computer identity of retirees. If you have any remarks to make on either physical access or computer access to CERN then please use the contact form at the bottom of the page.

N.B. It has been agreed that pensioners with reduced mobility can be accompanied by a person of their choice to gain access to the CERN site. The pensioner (or his/her spouse) must go to Bldg 55 and complete formalities. The accompanying person will be issued with an access card valid for one year. Even though exceptional cases may not have been written into the Rules, they are allowed.

Gertjan Bossen, President of GAC-EPA

We hope the preceding information is useful to you and we remain at your disposal to reply to questions, as far as is possible, sent to us via the contact form or addressed during an information session.

On 15 November 2016 the GAC-EPA was represented by its President and three GAC-EPA Members at a Preparation for Retirement seminar announced in the CERN Bulletin. They informed future retirees about our group.

5.Relations with the Governing Board of the Pension Fund

REMINDER: At the GBPF, GAC-EPA is represented since 1 January 2015 by Michel Baboulaz. The GBPF is given support by the Investment Committee and the Actuarial and Technical Committee. All these bodies have representatives from CERN Council and Management as well as those from CERN and ESO Staff Associations and GAC-EPA Group.

During 2015 we learnt that a working group was to be set up to make further in-depth study of the governance of the Pension Fund.

5. Relations avec le Conseil d'administration de la Caisse de pensions (CACP)

Rappel : Au CACP, dont le rôle est la Gouvernance de la Caisse de pensions, nous avons un représentant GAC-EPA : Michel Baboulaz, en fonction depuis le 1er janvier 2015.

Le CACP est épaulé dans son action par le Comité d'investissements et le Comité actuariel et technique.

Toutes ces instances sont composées de membres nommés par les Conseils et les Directions du CERN et de l'ESO, ainsi que des membres représentant le personnel, nommés par les AP's du CERN et de l'ESO et le GAC-EPA.

Courant 2015, nous avons appris qu'un groupe de travail devrait être créé afin de procéder à une étude approfondie sur la Gouvernance de la Caisse de pensions.

Le Conseil du CERN a officialisé la composition de ce groupe en automne 2016 et a convenu qu'il devait être paritaire ; il comprendra donc 1 représentant unique pour les Associations du CERN et de l'ESO et un représentant du GAC-EPA qui sera Sylvain Weisz, ancien membre du CACP, récemment retraité et que nous avons coopté au sein du Comité GAC-EPA.

La participation de l'AP et du GAC-EPA aux travaux de ce groupe est importante pour assurer notre représentativité et les intérêts des pensionnés.

L'article de Michel Baboulaz sur la Caisse de pensions vous apportera davantage de précisions en particulier sur les études actuarielles et le rendement des avoirs.

6. Relations avec le CHIS Board

Rappel: Le CHIS Board (CERN Health Insurance Scheme Committee) est l'instance paritaire chargée des questions de l'Assurance maladie: son rôle est maintenant purement consultatif à la discrétion du CHIS (administrateur l'assurance maladie); ce Comité se réunit, en principe une fois par mois; nos 2 délégués, Morna Robillard et David Jacobs, y participent régulièrement.

En 2016, depuis mars, plusieurs sujets ont occupé le CHIS Board, parmi lesquels:

- la révision du règlement du CHIS: elle est en bonne voie d'achèvement; selon nos délégués ce travail est principalement une restructuration du règlement antérieur et les assurés ne seront pas lésés au niveau des prestations. Il sera proposé de simplifier la prise en charge des traitements de l'infertilité en les remboursant sur la base d'un forfait à vie.

- la demande formelle de la Direction générale au Ministère français des Affaires étrangères d'exempter les retraités du CERN, touchant une retraite française, de l'affiliation d'office à l'assurance maladie française et de reconnaître le CHIS comme une assurance primaire; la réponse des autorités françaises a été négative mais la Directrice générale a décidé de poursuivre les démarches. A ce sujet, l'article plus loin de Morna Robillard et David Jacobs (Caisse maladie) vous donnera plus de détails.

CERN Council agreed to the composition of the group in the autumn 2016 and that it would be a joint committee. The set-up therefore is 1 representative for both CERN and ESO Staff Associations and 1 representative for GAC-EPA who will be Sylvain Weisz, former member of the GBPF but recently retired and whom we co-opted onto the GAC-EPA committee.

Participation by the Staff Association and GAC-EPA in this working group is important to ensure representation and the interests of pensioners.

The article by Michel Baboulaz on the Pension Fund will give you more precise details and in particular regarding actuarial studies and yields from investments.

6. Relations with the Health Insurance Scheme CHIS Board

REMINDER: The CHIS Board (CERN Health Insurance Scheme Committee) is a joint body dealing with matters on Health Insurance and whose role is purely for consultation at the discretion of the CHIS (administrator of the Health Insurance). The committee meets in principle once a month, both our delegates, Morna Robillard and David Jacobs, attend regularly.

Since March 2016 several subjects of discussion have come up at the CHIS Board, of which:

- Revision of the Rules of the Health Insurance Scheme which is drawing to conclusion and which is essentially a restructuring of the former Rules and does not entail any detrimental amendments to benefits. A proposal to simplify reimbursement of infertility treatment has been put forward with a defined ceiling (for life) as the basis.

- A negative reply was received by the Director-General from the French Ministry for Foreign Affairs to the request to recognize CHIS as a primary insurance and thereby exempt pensioners who receive a French pension from being affiliated automatically to the French Social Security system. However, the Director-General has decided to continue the discussion and follow-up with the French authorities. Concerning this point, the following article (Health Insurance) by Morna Robillard and David Jacobs gives more details.

7. Relations with current and future retirees

We shall not repeat here details of how we inform you of news nor how you may contact us but rather refer you to previous bulletins nos. 49 and 50 which you can consult.

It is very important for us to be in touch with our members and to provide them with any information they may need. As already mentioned, you can contact us easily by using:

the contact form under this web link:

<http://www.gac-epa.org/Organization/ContactForm/ContactForm-fr.php>

on our public website:

<http://www.gac-epa.org/Welcome.html>

7.Relations avec les retraités présents et futurs

Nous ne reviendrons pas dans les détails sur les divers canaux dont nous disposons pour vous informer et sur les moyens qui vous permettent de nous contacter ; nous avons amplement traité de ce sujet dans les bulletins précédents n° 49 et 50 et je vous invite, si nécessaire, à vous y reporter.

Il est très important pour nous de maintenir le contact avec nos membres et de leur fournir l'information nécessaire sur les sujets qui les concernent.

Comme déjà indiqué, vous pouvez nous joindre facilement en utilisant le formulaire de contact dont le lien est :

<http://www.gac-epa.org/Organization/ContactForm/ContactForm-fr.php>

Et cela à partir de notre site public :

<http://www.gac-epa.org/Welcome.html>

Bien entendu, vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse suivante :

GAC-EPA
p/a Association du Personnel
CERN
CH — 1211 Genève 23

12 Ceux qui le souhaitent, peuvent aussi venir à nos Permanences qui se tiennent le 1er mardi de chaque mois, sauf en janvier, juillet et août ; trois membres du Comité, René Barthélémy, Michel Boffard et Jean-François Michaud y sont à l'écoute pour apporter, dans la mesure du possible, des réponses à vos questions.

Le 28 novembre dernier nous nous sommes réjouis de retrouver ceux d'entre vous qui ont participé à notre pot de fin d'année.

Nous n'avons pas jugé utile de convoquer une Assemblée informelle avant le pot car il n'y avait pas de sujets très « brûlants » en cours.

Nous vous rappelons que si vous souhaitez disposer d'une carte AP en 2017 vous devez en faire la demande dès maintenant auprès du secrétariat : office.secretariat@gac-epa.org; ces cartes permettront parfois d'obtenir quelques avantages commerciaux ainsi qu'une cotisation réduite pour certains clubs.

Rendez-vous pour le prochain bulletin
Fin avril 2017

You can also write to us at the following address:

GAC-EPA
c/o Staff Association
CERN
CH-1211 Geneva 23

You may also wish to attend our Information Sessions which are held on the first Tuesday of each month except in January, July and August. Three committee members, Rene Bathelemy, Michel Boffard, Jean-Francois Michaud are available to reply to any of your questions to the best of their ability.

We were pleased to meet everyone who came on 28 November to the end-of-year drink. As there were no urgent matters on the agenda, we did not consider it necessary to call an informal meeting before the drink.

We remind you that if you want a Staff Association card for 2017 you must send a request to: office.secretariat@gac-epa.org. The card allows you to obtain some commercial discounts and reduced fees when joining certain CERN Clubs.

See you for the next bulletin, at the end of April 2017



Caisse de Pensions

Pension Fund

Texte original en français

Michel BABOULAZ

L'étude actuarielle triennale 2016

Vous l'avez lu dans mon article du bulletin n°50, les calculs du taux de couverture de notre Caisse ont abouti à des valeurs très diverses au cours des 10 dernières années. La précédente étude actuarielle, de 2013, avait fortement inquiété les membres du Conseil du CERN sur la capacité de la Caisse à financer les pensions dans l'avenir.

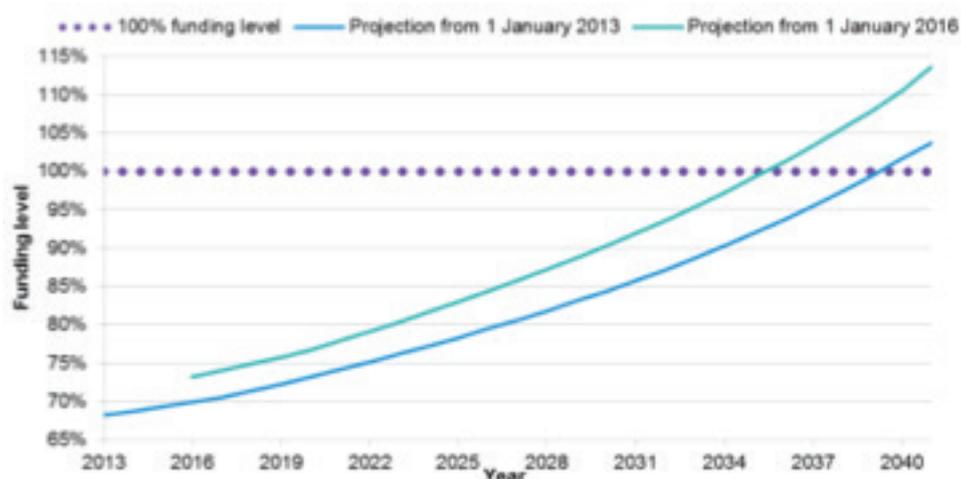
Celle de 2016, produite par l'Actuaire de la Caisse, s'est fondée sur un modèle de simulation des populations CERN et ESO entièrement nouveau, plus proche de la réalité, et sur des hypothèses de rendement et d'inflation actualisées selon les meilleures estimations (« Best Estimate»). Ses résultats semblent avoir rassuré le Conseil, notamment par le taux de couverture évoluant de 73,0% au 1-1-2016 à 113,6% au 1-1-2041.

Periodic actuarial review 2016

You could read in my article of bulletin n°50 that calculations of the funding ratio of our Pension Fund produced widely different results over the past 10 years. The 2013 actuarial review had made the members of CERN Council seriously worried about the capacity of our Fund to meet its liabilities and pay future pensions.

The 2016 review, recently produced by the Actuary to the Fund, was based on a new, closer to reality, projection model of CERN and ESO populations and on revised assumptions of return and inflation parameters according to the Best Estimate approach. Its results seemed to have restored the Council confidence, notably thanks to a funding level varying from 73% as at 1-1-2013 up to 113,6% as at 1-1-2041.

Summary of results



Best Estimate
funding level at
1 January 2016 is
73.0%

Projected funding level
at 1 January 2041 is
113.6%

Nature of such long-
term projections is
approximate and actual
experience will differ to
these projections

Ces calculs prennent en compte les éléments du « paquet » négocié en 2011, soit : les contributions spéciales annuelles de 60 MCHF pour le CERN et 1,3 MCHF pour l'ESO, les durées et taux de cotisation appliqués depuis 2012 et la sous-indexation des pensions.

La contribution spéciale due par l'ESO est par ailleurs en cours de réévaluation suite aux changements du modèle de simulation et du mode de calcul des cotisations des membres de l'ESO. La variation du taux de change CHF/EUR est aussi prise en considération.

All measures of the Package negotiated in 2011 to restore full funding were taken into account. Namely : special contributions paid annually by CERN - 60 MCHF, and ESO - 1.3 MCHF, increased normal contributions and duration applied since 2012 and under-indexation of pensions.

Following changes in the projection model and in the calculation method of the ESO members contributions, the special ESO contribution is currently under review. The impact of changes in the CHF/EUR currencies exchange rate is also assessed in that review.

Le Conseil avait cependant commandé, en décembre 2014, deux rapports d'experts. L'un, juridique, devant dire dans quel cadre notre Caisse pourrait être transformée en un régime à primauté de cotisations, l'autre, actuariel, devant estimer les coûts et bénéfices d'un tel changement.

Le rapport d'experts juridiques, remis en décembre 2015, a rappelé que les prestations actuellement versées aux retraités, ainsi que les droits acquis par les membres actifs ne peuvent pas être réduits. Mais pour les futurs membres, un système comportant une part de pension garantie (comme l'AVS suisse) et une part variable selon les cotisations et les rendements pourrait juridiquement être proposé. En effet l'Accord de Siège du CERN avec la Suisse précise que le CERN n'est pas obligé d'affilier ses fonctionnaires aux systèmes suisses de sécurité sociale (principalement retraite et santé) à condition de leur offrir une protection sociale équivalente.

Le second rapport, actuariel, estimant les coûts d'un tel nouveau système et de sa mise en place a été remis au Conseil. Il sera examiné en décembre 2016.

In December 2014, the Council had nonetheless ordered that two analysis by experts be produced. A legal one, to define in which frame our Fund could be changed to a Defined Contributions scheme, and an actuarial one, to estimate the costs and benefits of such a change.

Received in December 2015, the analysis by legal experts concluded that benefits currently paid to pensioners, as well as acquired rights of active members cannot be reduced. However a scheme including a guaranteed pension part (as in the swiss AVS) and a variable part based on contributions and return could legally be offered to new members. Indeed the Headquarters Agreement concluded between CERN and Switzerland lift the obligation for CERN to affiliate its members to the Swiss social protection schemes (mainly retirement and health) under condition that it offers them an equivalent protection.

The second analysis, by the Actuary, which evaluate the costs of such a new scheme and of introducing it, has been given to Council. It will be examined in December.



CERN Pension Fund
Performance Summary: Asset class level
as of 31 August 2016

	NAV ('000) (in CHF)	% of Assets	Rates of Return (in %)						
			1 Mo	QTD	YTD	1 Y	1/12 p.a.	Since Inception p.a.	
Total CERN	4'079'435	100.0	0.16	1.55	0.53	2.75	4.77	3.69	Jul 11
Total Bonds	1'173'697	28.77	0.41	1.39	2.68	1.84	2.39	2.60	Jul 11
Total Equity	1'079'013	26.45	0.29	4.62	-0.57	1.19	8.80	6.03	Jul 11
Total Real Estate	850'619	20.85	0.09	0.27	2.15	11.02	7.15	6.42	Jul 11
Total Private Equity	239'838	5.88	0.59	-0.68	0.00	3.39	11.11	9.58	Jul 11
Total Alternative Investments	476'821	11.69	-0.40	1.71	-0.82	1.11	4.73	4.24	Jul 11
Total Overlay	20'242	0.50	-9.98	-35.47	-69.91			-69.91	Jan 16
Total Cash	239'205	5.86	-0.03	-0.07	-0.26	-0.42	-0.31	-0.60	Jul 11

Composition du Conseil d'administration

Plusieurs sujets relatifs à la gouvernance de la Caisse, dont la composition du Conseil d'Administration de la Caisse, seront examinés, à la demande du Conseil du CERN, par un groupe de travail mis en place en septembre et qui devra remettre son rapport d'ici une année.

Pour rappel, le Conseil d'Administration de la Caisse compte 2 membres nommés par l'Association du Personnel du CERN, un membre nommé par l'Association du Personnel de l'ESO et un membre nommé par l'association des pensionnés CERN et ESO (GAC-EPA), ainsi que le Directeur de l'Administration du CERN, pour un total de 10 membres. Les 5 autres sont 3 délégués d'Etats Membres siégeant au Conseil du CERN ou de l'ESO et 2 experts extérieurs.

Governing Board membership

Several issues for the Pension Fund governance, including the membership of the Governing Board of the Fund, will be examined by a working group set up at the request of the CERN Council. This working group should report to Council in the year 2017.

Reminder : the Pension Fund Governing Board currently has 2 members nominated by the CERN Staff Association, one member nominated by the the CERN-ESO pensioners association plus the CERN Director for Administration. The total number is 10, the 5 others being 3 member-states delegates from CERN or ESO Council and 2 external experts.

Investments

2016 is another troubled year for investments and our Fund suffered. January and February gave negative returns (-2.37%, see bulletin 50), but the following months saw positive returns reaching +0.65% at end September, a performance well below the objective of 3% above Geneva inflation. In 2014 and 2015 this long term objective had been outperformed.

The allocation of investments by asset class does not change much. As decided in 2015, the allocation of assets to hedge funds (alternative investments) is gradually reduced to 10% (17% at end 2014).

NAV=Net Asset Value ; QTD=Quarter To Date ; YTD=Year To Date

First of July 2016 situation

The negative returns observed this year impacted the calculated funding ratio at 1-7-2016 which became 71.1% instead of 73%. On that basis the funding ratio at 1-1-2041 is reduced to 107.2%.

According to statistics as at 1-7-2016, the Fund had 3662 active members with an average age of 42.7, and 3653 beneficiaries with an average age of 73.6, a life expectancy of 15.9 years, an average annual pension of 86,585 CHF, residing in 48 countries.

Les investissements

Encore une année agitée pour les investissements et notre Caisse en a souffert. Après les rendements négatifs de janvier et février (-2,37%, voir bulletin 50), les mois suivants ont permis de revenir à un rendement de +0,65% à fin septembre, qui est encore bien en-dessous de l'objectif de 3% au-dessus de l'inflation à Genève. En 2014 et 2015 le rendement dépassait cet objectif de long terme.

La répartition des investissements selon les classes d'actifs évolue peu. Comme décidé en 2015, la part des actifs placés dans des fonds spéculatifs (alternative investments) est progressivement réduite à 10% (17% à fin 2014).

NAV=Net Asset Value ; QTD=Quarter To Date ; YTD=Year To Date

Situation au 1er juillet 2016

En raison des rendements négatifs du début d'année, le taux de couverture calculé, qui était de 73% au 1-1-2016 est devenu 71,1% au 1-7-2016. Sur cette base, le taux au 1-1-2041 serait alors de 107,2%.

Selon les statistiques au 1-7-2016, la Caisse comptait 3662 membres actifs d'âge moyen 42,7 ans, et 3653 bénéficiaires d'âge moyen 73,6 ans, ayant une espérance de vie moyenne de 15,9 ans, une pension annuelle moyenne de 86 585 CHF et domiciliés dans 48 pays.

A Votre attention :

Nous sommes toujours à la recherche du Bulletin N° 1

A vos archives,
merci

Your attention please :

We are always looking for the Bulletin 1

Could you look for your archives?
Thanks.



David JACOBS

The Health Insurance Scheme

Caisse Maladie

Original text in English

Since March the CHIS Board has met six times - April, June, August (twice), September and October). To a great extent, this increased activity has been driven by discussion of the Management's proposed revision of the CHIS Rules, of which more below. Thanks to the efforts of the working group on para-maternité of which Morna Robillard is a member, the Rules revision, if accepted by Council, will extend reimbursement of treatment for infertility to all acts, subject to prior approval and a lifetime ceiling of 30 kCHF.

Finances

16 The CHIS accounts for 2015 showed once again an increase of income (4.6MCHF). The steady rise since 2010 can be attributed mainly to the increases of the insured population and of contribution rate decided at the 2010 five year review. Outgoings were very similar to 2014 (after a 10% increase in 2013). Remuneration to UNIQA dropped by 27%, thanks to the new contract in force since January 2015, but is not directly comparable to previous years due to changes in the contract make-up. The positive year-end outcome rose once more after falling in 2014. Together the two reserve funds (Sarasin and UBS) exceeded 200MCHF for the first time, despite a poor performance of -1.97%. This year the return on the funds has been slowly improving and a better year-end result can be hoped for. The return on the Sarasin fund is presently somewhat higher but the inverse has been sometimes true in the past and there is confidence that the difference will be smoothed out with time. It is not considered to be a cause for concern.

Management of the scheme

Hitherto the half-yearly statistics reported by UNIQA have reflected reimbursements in the period covered. This has hindered the recognition of trends in cost and the effects of measures taken since reimbursements often concern treatments in preceding periods. An analysis of the cost of treatments in the preceding calendar year has now been introduced. It has also been shown that such analysis yields significant results if made 18 months after the start of the year in question. UNIQA has thus been asked to include costs over the preceding 18 months in its mid-year reports.

Analysis of the Key Performance Indicators shows that they were fully respected by UNIQA in the first half of 2016. UNIQA's quality of service met all

Depuis mars, le CHIS Board s'est réuni en avril, juin, août (deux fois), septembre et octobre. Cette cadence accrue était due, en grande partie, au débat sur la proposition de l'administration de réviser le Règlement du CHIS -voir plus loin-. Grâce aux efforts du groupe de travail sur la para-maternité dont Morna Robillard est membre, les Règles révisées, si elles sont approuvées par le Conseil, vont étendre le remboursement des traitements pour stérilité à tous les actes, sous réserve de l'accord préalable, avec un plafond à vie de 30 kCHF.

Finances CHIS

Les comptes 2015 montrent de nouveau une augmentation soutenue des revenus (4.6 MCHF) depuis 2010, attribuée à la croissance de la population assurée et à la hausse des contributions, décidée par la revue quinquennale de 2010. Les dépenses étaient similaires à celles de 2014 (+10% par rapport à 2013). La rémunération de l'UNIQA a été de 27% plus faible, grâce au nouveau contrat en vigueur depuis janvier 2015, mais pas vraiment comparable avec les années précédentes à la suite de la modification des provisions du contracté. Les résultats de fin d'année sont de nouveau en hausse après une diminution en 2014. Les fonds de réserve, investis dans deux banques (Sarasin et UBS) ont dépassé ensemble les 200 MCHF pour la première fois, malgré une mauvaise performance de -1.97%. Le résultat pour 2016 s'annonce meilleur. La ristourne sur le fonds Sarasin est actuellement la meilleure mais l'inverse a aussi été le cas par le passé et la différence devrait être lissée sur le long terme. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Administration du régime.

Jusqu'à présent, les statistiques semestrielles fournies par l'UNIQA ont donné une image des remboursements sur la période couverte. Cela a fait obstacle à reconnaître des tendances de coûts et les effets de mesures prises, les remboursements concernant aussi les soins dans les périodes précédentes. Une analyse des coûts de traitements pendant une année calendaire est maintenant fournie. Il a été démontré qu'une telle analyse donne des résultats significatifs si elle est effectuée 18 mois après le début de l'année d'analyse. On a donc demandé à l'UNIQA d'inclure les coûts sur les 18 mois précédents dans leurs statistiques de premier semestre.

contractual obligations.

Revision of the CHIS Rules

The Management's proposal for the revision of the CHIS Rules has been on the agenda of all Board meetings since June. The present CHIS Rules date from 2014. It was already recognised before then that the document was becoming incoherent and difficult to read, inconsistent in some places with the Staff Rules and Administrative Circulars, due to the accumulation of additions and changes with time. However external circumstances delayed a thorough revision until now. The work has been confined to improvement of the document structure, while correcting anomalies or inconsistencies. Benefits and contributions have not been addressed, being rather a topic of the 5-yearly reviews.

The Board first concentrated on a summary proposal document, well-received by the SCC in September and now to be presented to TREF in November, after which CERN Council approval will be sought in December. The Board has also been commenting on the revised text of the Rules, which Management aims to finalise in time to take effect in mid-2017.

One proposed change concerns couples who both worked at CERN and were thus both main members of CHIS. At present, one spouse frequently chooses on retirement to become a subsidiary member of his/her spouse. A supplementary contribution may be then due depending on the declared income of the subsidiary (which includes the CERN pension). It is now proposed that, if the couple wishes to remain affiliated to CHIS, both spouses must remain main members. This will not change the contribution of the present subsidiary but has the advantage for CHIS that CERN will now continue to contribute to their health insurance. Although presently less than 100 couples are concerned, the additional CERN contributions are estimated by Management to be significant.

News

The French foreign Minister turned down the formal request from the DG to exempt CERN pensioners who also receive a French pension from the requirement to join the French health scheme. The DG promised to pursue the effort and the Board affirmed its strong support but the question remains unresolved. Although the number of pensioners concerned is unknown, the fact that some 1300 pensioners of French nationality live in France gives some idea of the potential scale of the problem.

The promised payment of claims directly from a CERN account, rather than transiting via a UNIQA account, has not materialised yet. The reason is the delay that CERN has been experiencing with the implementation of the Accesspay project for the Pension Fund (which has priority).

Reminder: Keep abreast of CHIS matters on the very informative website www.cern.ch/chis and follow your CHIS account at www.uniqa.ch

Une analyse des « Indicateurs Clefs de Performance » du premier semestre montre qu'ils étaient pleinement respectés par l'UNIQA. La qualité des services fournis est conforme au contrat.

Révision du Règlement CHIS

Le Conseil a discuté à chaque réunion depuis juin la proposition de l'administration concernant la révision du Règlement. La version actuelle date de 2014. Il était déjà reconnu antérieurement que le document manquait de cohérence et de facilité de lecture et que certaines provisions contredisaient le Règlement du Personnel et les Circulaires Administratives à la suite de l'accumulation d'ajouts et de modifications. Néanmoins une révision approfondie n'a été possible seulement maintenant pour des raisons extérieures. Elle se base sur la structure actuelle du document corrigée de ses anomalies et contradictions. Les prestations et contributions ne sont pas prises en considération, appartenant plutôt aux sujets traités lors des Révisions Quinquennales.

Le CHIS Board s'est penché d'abord sur le sommaire de propositions, bien reçu par le CCP en septembre. Il sera présenté pour approbation au TREF en novembre puis au Conseil du CERN en décembre. Le Conseil continue de commenter le brouillon du Règlement révisé. L'administration espère finaliser ceci pour permettre une entrée en vigueur mi-2017.

Une des propositions concerne les couples dont les deux membres ont travaillé au CERN, de facto membres principaux du CHIS. Actuellement, l'un des conjoints fait fréquemment le choix au moment de la retraite de devenir membre subsidiaire de l'autre. Il se peut qu'une contribution complémentaire doive être payée selon les revenus du membre subsidiaire, y compris sur la pension CERN. Il est maintenant proposé qu'au cas où un tel couple veuille rester affilié au CHIS, les deux membres doivent rester membres principaux. La contribution du membre subsidiaire actuel reste inchangée mais, par contre, le CERN va continuer de contribuer à leur assurance santé. Actuellement moins de 100 couples sont concernés, mais l'administration estime la contribution associée du CERN considérable.

Actualités

Le ministre des Affaires étrangères français a rejeté la demande formelle de la Directrice Générale pour l'exemption de l'obligation d'adhérer au système français d'assurance maladie par les retraités du CERN, qui reçoivent aussi une pension française. La DG a promis de ne pas lâcher l'affaire et le Conseil a affirmé son appui; mais le problème reste non résolu. Le nombre de retraités concernés est inconnu; l'étendue potentielle du problème peut être évaluée par le fait que quelques 1300 retraités de nationalité française résident en France.

Le projet de paiement direct des remboursements depuis un compte CERN au lieu de transiter par un compte UNIQA reste bloqué à cause des problèmes encourus avec la mise en place du projet Accesspay pour la Caisse de pensions, qui

est prioritaire.

Rappel : Vous pouvez facilement vous tenir à jour des affaires du CHIS sur le site web www.cern.ch/chis et suivre l'évolution de votre compte CHIS sur www.uniqa.ch.

Jean-François MICHAUD



Permanences

Texte original en français

Entre deux bulletins, peu de changement en ce qui concerne la commission "permanence". Celle-ci a assuré sa mission avec les mêmes personnes, M. René Barthelemy, Michel Boffard, et Jean-François Michaud.

Pour les nouveaux venus au GAC et les anciens bien sûr, la commission accueille les retraités, en principe, le premier mardi de chaque mois dans la salle de réunion de l'AP, au bâtiment 64/R-010, sauf en janvier, juillet et août ; voir le calendrier.

Il se peut qu'un changement de date soit décidé, mais celui-ci est annoncé dans l'Echo.

Cette année encore, les sujets abordés ont été :

- La déclaration de comptes à l'étranger(un peu).
- Les problèmes concernant les remboursements maladie.
- Les problèmes d'ordre privé.
- Les problèmes d'accès sur le site du CERN ...

Le problème récurrent lié à la fiscalité française, sur l'assujettissement aux taxes CSG et CRDS a été fréquemment évoqué et beaucoup sont venus s'informer de l'avancement du dossier défendu par Maître Tessier.

Les membres de la commission se sont efforcés d'apporter des réponses à presque toutes les questions.

Les échanges durant ces permanences restent très cordiaux et cette année encore, ce fut pour nous un plaisir d'accueillir toutes celles et tous ceux qui sont venus chercher de l'aide et de pouvoir leur rendre service.

COLLECTIF C2S

Composition du bureau du collectif:

Michaud Jean-Francois (porte-parole) Goujon Marc (membre actif)

Conseillers: Vitasse Michel, Gouache Jean - Claude :

Pour rappel :

Ce collectif a été constitué en 2014 pour

Information sessions

Since the last bulletin there has been little change in affairs concerning the Information Sessions. The same persons hold the fort, as usual, Messrs. René Barthelemy, Michel Boffard and Jean-Francois Michaud.

For both new GAC-EPA members and all retired members the team holds sessions on the first Tuesday of the month in the Staff Association meeting room, Main Building, 64/R-010, except in January, July and August. It may happen that the date changes but this is always announced in the ECHO magazine.

This year the main issues treated were:

- Declaration of bank accounts abroad (a few)
- Problems with Health Insurance reimbursements
- Personal problems
- Access to CERN site problems

The French tax problem concerning CSG and CRDS taxation was frequently brought up and many came to ask how affairs were progressing with our lawyer, Maître Tessier.

We tried as best possible to reply to nearly all the questions.

The atmosphere of the sessions is always very friendly and this year again we were pleased to welcome all those who came in search of help.

C2S ACTION GROUP

Composition of the c2s Collectivity:

Michaud Jean-François (spokesperson), Goujon Marc (active member)

Advisors: Vitasse Michel, Gouache Jean-Claude.

As a reminder:

This group was created in 2014 to assist pensioners who were newly subjected to the CSG and CRDS

accompagner dans leurs démarches les retraités nouvellement assujettis à la CSG et la CRDS par le fisc français sur leur pension du CERN et pour défendre leurs intérêts.

Qu'en était-il ce printemps ?

Voici ce que l'avocat avait donné comme information : "En ce qui concerne le dossier en cours, j'attends le rejet de ma demande pour saisir la Commission de Recours Amiable qui devrait également la rejeter. Je prépare donc d'ores et déjà les conclusions que je présenterai devant le TASS et que je vous soumettrai pour observations et/ou approbation."

Pour rappel aussi, un seul dossier est défendu, celui de Mr Jean Terrier, les autres dossiers souhaitant bénéficier de la jurisprudence en cas de gain de cause.

Qu'en est-il cet automne ?

Depuis le premier rejet, deux autres recours ont été présentés, le dernier au mois d'Octobre. Comme pour le précédent recours, l'accusé de réception a été renvoyé par le tribunal administratif de la SS, sans suite. Entre temps, comme il l'avait annoncé, Maître Tessier a rédigé une saisine, qu'il nous a soumise pour observations et approbation. A l'heure de la rédaction de ce papier Maître Tessier m'a fait parvenir ce message (3/11/2016) :

"J'ai reçu ce jour l'accusé de réception de ma saisine, justifiant que le TASS a bien réceptionné ce document. J'attends donc de recevoir la convocation à l'audience et ne manquerai pas de vous tenir informé."(sic)

Voilà donc les dernières nouvelles de concernant cette affaire.

"Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage".

tax on their CERN pensions by the French tax authorities and to defend their interests.

What was the situation in spring of this year?

The lawyer gave the following information: "As far as the ongoing case is concerned, I am waiting for the rejection of my request to appeal to the Amiable Appeals Board which should also reject it. I am therefore already preparing the conclusions which I will submit to the TASS and which I will submit to you for comments and/or approval. "

It should be remembered that one case only is being defended, that of Mr. Jean Terrier, and if successful, the other cases could possibly be settled at the same time.

And what is the situation in autumn of this year?

Since the first rejection, two other appeals have been presented, the last one in October. As with the previous appeal, the acknowledgment of receipt was dismissed by the SS Administrative Court without further action. In the meantime, as announced, Maître Tessier drafted a referral, which he submitted to us for comments and approval.

At the time of writing this paper (3/11/2016), Maître Tessier has sent this message:

"Today, I received the acknowledgment of my referral, justifying that the TASS has accepted this document. I am waiting to receive the convocation to the hearing and will not fail to keep you informed."(sic)

So this is the latest news about this issue.

"Patience and waiting count more than force or anger".

A Votre attention :

Pitié, soulagez notre trésorière en tenant compte que la cotisation est de 30CHF depuis trois ans .

SVP, modifiez vos ordres de virement automatiques.

Les comptes du GAC-EPA sont les suivants :

postal , No 12-20556-6

Bancaire : IBAN : CH47 0027 9279 C710 9245 0

Your attention please :

Pity! please take care of our treasurer by taking account that the annual fee is CHF30 from 2014

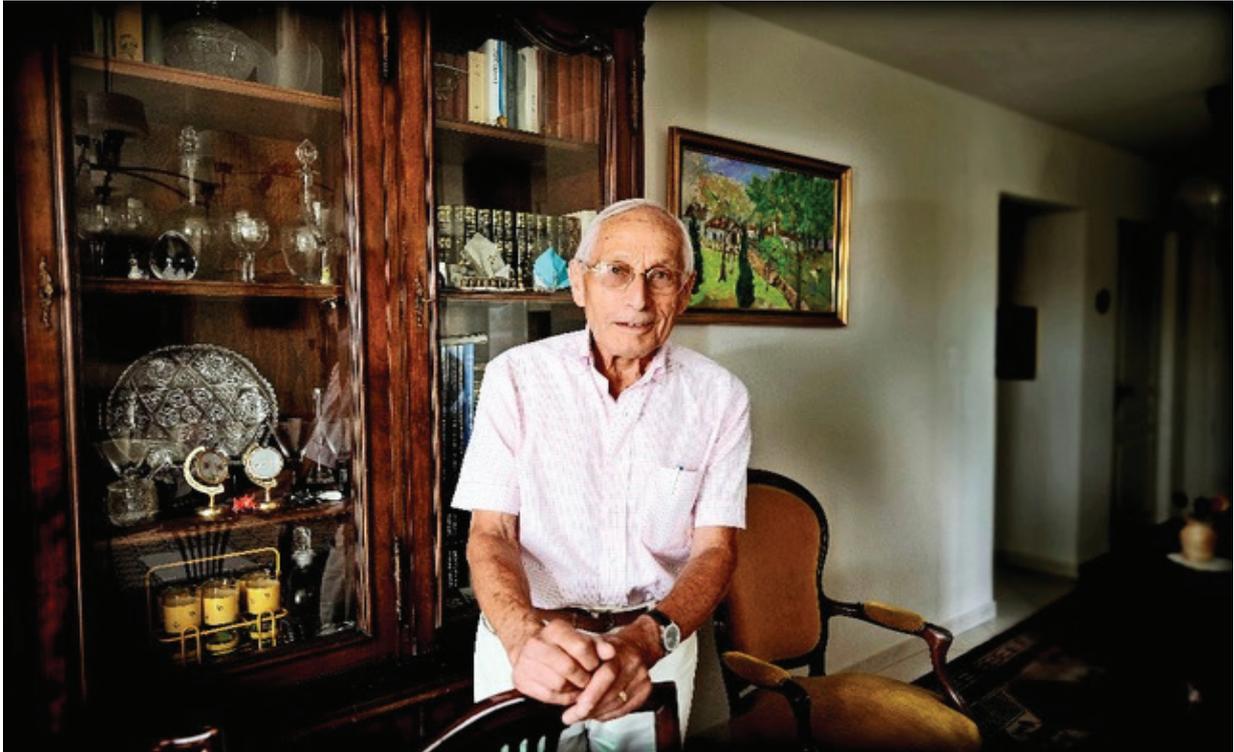
Please, modify your automatic transfer orders

The GAC-EPA accounts are the following :

postal , No 12-20556-6

Banking : IBAN : CH47 0027 9279 C710 9245 0

Texte original en français



Un célèbre résistant français a été enterré ce dimanche à Veyrier

(Tribune de Genève, 14.08.2016) Carnet noir :

Herbert Herz, ingénieur au CERN, vient de décéder. Juif allemand, il avait rejoint la Résistance en 1942.

Herbert Herz a participé à des sabotages de l'effort de guerre nazi et à des attentats contre l'occupant.

Il est des vies qui ont porté une partie du poids de l'histoire. Herbert Herz en est un exemple. Ancien Résistant, membre du réseau Franc-tireur et partisan main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI), affilié au Parti communiste, il est décédé jeudi. L'enterrement de cet ex-ingénieur au CERN, représentant de l'institut israélien Yad Vashem pour la région, décoré de la Légion d'honneur pour hauts faits de Résistance, s'est déroulé dimanche au cimetière israélite de Veyrier. Herbert Herz est né en 1924 à Augsburg dans une famille juive. Persécutée, celle-ci s'enfuit et s'installe à Dijon. Après la débâcle de l'armée française en 1940, elle s'enfuit vers l'Auvergne. Pris à Riom dans la rafle des juifs étrangers ordonnée par Vichy en août 1942, Herbert Herz s'enfuit grâce à l'intervention d'un commandant de gendarmerie, qui entrera par la suite dans un mouvement de Résistance. Dénoncé, celui-ci mourra en déportation. Après la guerre, le dossier de cet homme sera le premier qu'Herbert Herz présentera pour qu'il obtienne, à titre posthume, la médaille des Justes.

Devenu délégué de l'Institut Yad Vashem, Herbert Herz fera honorer 117 «Justes parmi les Nations».

A renowned member of the French Resistance was laid to rest on Sunday in Veyrier.

(Tribune de Geneve, 14.08.2016) Deaths:

Herbert Herz, Engineer at CERN, has died. A German Jew, he enrolled in the French Resistance movement in 1942.

Herbert Herz participated in attacks to sabotage and hinder the Nazi war machine and the enemy.

He belongs to the lives of those who helped to change the path of history. He is an example of such a person. This former Resistant who died on Thursday was a member of the Franc-tireur network and an immigrant partisan worker, member of the Communist party. The funeral of this ex-Engineer of CERN, delegate of the Yad Vashem Israeli Institute for this region, decorated with the French Legion d'Honneur for exemplary acts of Resistance took place on Sunday at the Israeli cemetery in Veyrier. Persecuted, his family fled to Dijon. After the debacle of the French army in 1940, they fled again to the Auvergne region. During a round-up of Jews ordered by the Vichy government in August 1942, Herbert Herz was taken hostage in Riom but escaped thanks to the help of a French commander of the gendarmerie who later joined the Resistance network. He was betrayed and died in deportation. After the war, Herbert Herz set out to find trace of this man and he was the first person proposed to receive a posthumous Medal for The Just.

After the war, Herbert Herz became a delegate of the Yad Vashem Institute and 117 persons were honoured as "Righteous Among the Nations". This

Cette décoration récompense les non-juifs ayant sauvé des juifs au péril de leur vie. «Mon mari disait toujours qu'au lieu d'en vouloir à ceux qui nous ont fait du mal, il fallait récompenser ceux qui nous ont fait du bien», témoigne Simone, son épouse.

decoration recognizes those non-Jewish persons who saved the lives of Jews at the peril of their own. His wife Simone said "My husband always said that instead of hating those who did us harm, it was far better to recognize those who did us good".

Pourchassé, le jeune homme s'enfuit à Grenoble. Il est alors recruté par le groupe Carmagnole et Liberté appartenant aux réseaux FTP-MOI de Grenoble et Lyon. Il participe à des sabotages de l'effort de guerre nazi et à des attentats contre l'occupant.

As a young man, hunted down, he fled to Grenoble where he was recruited into the "Carmagnole et Liberte" group which belonged to the FTP-MOI network in Grenoble and Lyons. He took part in acts against the enemy to sabotage and hinder the Nazi war machine.

A la même période, son frère, Manny, qui tente de passer en Suisse à la demande pressante de sa mère, est arrêté par les gardes-frontière suisses. Remis aux policiers de Vichy, il mourra en déportation à Auschwitz. Après la guerre, Herbert Herz fait des études d'ingénieur en électricité et travaille au CERN. Il y restera jusqu'à sa retraite en 1987. Durant sa carrière, il a milité dans les milieux des défenseurs de l'environnement et fut, notamment, un des fondateurs de l'Aspic. A 92 ans, ce père de trois enfants et de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, n'oubliait pas d'aller nager au lac quand il le pouvait. Sa dernière apparition publique remonte à avril au Salon du livre pour un débat sur la Résistance juive.

At the same time his brother, Manny, was caught by Swiss Border guards as he tried to flee into Switzerland at the insistence of his mother. He was handed over to the Vichy police and died in Auschwitz. After the war Herbert Herz studied to become an electrical engineer and worked at CERN where he stayed until his retirement in 1987. He was a fervent militant for the protection of the environment and one of the founding fathers of ASPIC. At the age of 92, this father of three children with many grandchildren and great-grandchildren, would take a swim in the lake whenever he could. His last public appearance was in April at the Book Fair during a conference on the Jewish Resistance.

Herbert Herz «Mon combat dans la Résistance», édition Manny (disponible au kiosque à journaux du bâtiment principal ou chez Interfon au restaurant n°2).

"Mon combat dans la Resistance", Editor MANNY (available at the Kiosk in the Main Building or at Interfon in Restaurant No. 2).

Témoignage de collègue

Colleague testimony

Herbert Herz,

Herbert Herz:

"La lecture de son livre (Mon combat dans la Résistance – Souvenirs d'un jeune Juif allemand) m'a permis d'éclairer sa personnalité.

"I became aware of his personality after reading his book (Mon combat dans la Resistance - Souvenirs d'un jeune Juif allemand).

Quand je pense à lui, le premier souvenir que j'ai de lui est sa détermination ! Dans tout ce qu'il entreprenait, il allait jusqu'au bout quelques soient les obstacles.

When I think of him, my first thought is of his determination. No matter what he undertook, he went through with it to the end, no matter the obstacles.

Le second est la force de ses convictions. Ainsi, mécontent du peu d'attention que le CERN portait alors à l'environnement, il était un des fondateurs du Groupe Environnement dans l'Association du Personnel.

Second thought is the strength of his conviction. This led him to become founder of the CERN Environment Club within the Staff Association after seeing how little importance CERN was paying to the environment.

Inquiets, je ne sais pas pourquoi, tous les chefs de groupe en étaient devenus membres !

Suddenly, for no apparent reason, all the Group Leaders became club members!

Il a voulu planter des arbres sur le site de Meyrin du CERN, ce qui gênait paraît-il l'entretien des espaces verts ! Déjà un conflit entre écologie et économie ? Peu importe, Herbert a créé sa pépinière clandestine et entre midi et une heure, il nous entraînait pour aller planter des arbres. Comme les tondeuses à gazon étaient impitoyables (c'était avant l'utilisation des moutons), nous mettions des piquets pour protéger les futurs arbres. Peu à peu, le site du CERN a retrouvé sa verdure.

He wanted to plant trees on the Meyrin site which apparently was upsetting the gardeners' unit due to the question of maintenance. Never hindering, Herbert created his own secret tree nursery and during the lunch hour we went off planting trees with him. We protected them with fencing in defiance of the lawnmowers which were ruthless (before sheep were introduced for maintenance!). Little by little CERN got its green belt back again. During retirement, the same determination drove him to honour 'The Just' which increased even more our respect for him."

Son engagement en faveur des Justes, pendant sa retraite, il l'a poursuivi avec la même détermination, ce qui a augmenté encore notre respect envers lui."

In Memoriam

depuis le 01.04.2016 au 31.11.2016
From 01/04/2016 to 31/11/2016

Titre <i>Title</i>	Nom <i>First name</i>	Prénom <i>Last name</i>	Affiliation <i>Affiliation</i>	Groupe <i>Group</i>	Naiss. <i>Birth</i>	Décès <i>Death</i>	Relation <i>Relation</i>
M.	Michel	DEVARD	CERN	AB	1944	2016-11-16	*
M.	Charles	JACQUEMOUD	CERN	MT	1935	2016-11-03	
M.	Edmund	WILSON	CERN	SL	1938	2016-11-03	
M.	Fritz	BANDI	CERN	ST	1927	2016-10-29	*
Mme	Johanna	VAN GULIK	CERN	famille	1922	2016-10-27	veuve de Marinus L. VAN GULIK
Mme	Erna	TURNER	CERN	famille	1926	2016-10-22	* veuve de Hubert TURNER
M.	Hans	HILKE	CERN	EP	1938	2016-10-15	*
Mme	Odile	FONTAINE	CERN	famille	1924	2016-10-08	
M.	Gérard	SANNER	CERN	PE	1924	2016-10-08	
M.	Jean-Louis	PERINET-MARQUET	CERN	AT	1943	2016-10-07	*
Mme	Jeanne	MONTMAYEUR	CERN	famille	1931	2016-10-04	veuve de Gérard MONTMAYEUR
Mme	Jacqueline	ROESSLINGER	CERN	famille	1929	2016-10-04	*
M.	Jean	UBERTIN	CERN	TIS	1934	2016-10-02	*
M.	Vincent	POGGIA	CERN	SB	1924	2016-09-28	
Mme	Marie	PERLEMOINE	CERN	famille	1926	2016-09-25	*veuve de Jules PERLEMOINE
M.	Didier	BERTHET	CERN	TE	1950	2016-09-18	*
M.	Wilhelmus	KOELEMEIJER	CERN	AT	1940	2016-09-15	*
M.	Henri	SLETTENHAAR	CERN	DD	1934	2016-09-15	
M.	Maurice	MASSON	CERN	PS	1921	2016-09-10	
Mme	Janine	GERMAIN	CERN	famille	1933	2016-09-05	veuve de Claude GERMAIN
M.	Henri	CHENAVARD	CERN	ST	1937	2016-08-30	
M.	Gérard	ROSENSTOCK	CERN	SL	1931	2016-08-22	*
M.	Albert	BURDET-BERTHOUX	CERN	AS	1932	2016-08-19	
M.	Jean Louis	BRETIN	CERN	AB	1944	2016-08-16	*
M.	Werner	KIENZLE	CERN	EP	1936	2016-08-14	*
M.	Herbert	HERZ	CERN	LEP	1924	2016-08-11	*
M.	Alain - Louis	MEYRIER	CERN	ECP	1937	2016-08-10	*
M.	Joseph	STIRNIMANN	CERN	SL	1932	2016-07-30	*
M.	Alain	BARBIER	CERN	AB	1948	2016-07-29	
Mme	Florence Joan	MICHAELIS	CERN		1923	2016-07-29	*
M.	Marcel	BENOIT	CERN	PS	1925	2016-07-27	
M.	Jean	GENEVOIS	CERN	LHC	1938	2016-07-18	*
M.	René-Jean	CARTIER	CERN	ST	1927	2016-07-16	*
M.	David	PEACH	CERN	EP	1939	2016-07-09	*
M.	Jan	GROENEVELT	CERN		1928	2016-07-07	
M.	Marcel	STUCKI	CERN	AT	1933	2016-07-05	*
M.	Giuseppe	BERNASCONI	CERN		1926	2016-06-23	
Mme	Daphné	JENKINS	CERN	famille	1926	2016-06-21	*
M.	Michel	RENOU	CERN	SC	1944	2016-06-21	*
Mme	Angeline	HAMPTON	CERN	famille	1924	2016-06-09	veuve de George HAMPTON
Mme	Eliane	GOETSCHMANN	CERN	famille	1932	2016-05-30	veuve de Charles GOETSCHMANN
M.	Peter	WEILHAMMER	CERN	EP	1938	2016-05-27	
M.	Pierre	KONRAD	CERN	PS	1935	2016-05-26	
M.	Hans	MERSMANN	CERN	AB	1939	2016-05-23	*
Mme	Renée	VUAILLET	CERN		1923	2016-05-21	*
M.	André	MOLIN	CERN	ST	1927	2016-05-17	
M.	Lucien	FONOVICH	CERN		1932	2016-05-09	
Mme	Pierrette	GAMBOTTI	CERN	EP	1931	2016-04-29	*

Veuf/veuve de : widow of

* Un astérisque (*) dans la colonne relation, marque les membres du GAC-EPA.

* An asterisk (*) in the relation column, marks members of the GAC-EPA.

La liste figurant au présent bulletin est établie à partir de notre base de données dans laquelle les bénéficiaires décédés sont enregistrés au fur et à mesure que nous en sommes informés par les services de la Caisse de pensions.

The present list of deceased members of the Pension Fund is based on our Data Base in which deceased members are registered following the information we receive regularly from the CERN Pension Fund Unit

Courrier des lecteurs

Cet espace vous est réservé.
Il a pour objet de présenter les lettres que nos retraités nous ont envoyées et que nous avons retenues dans le cadre de l'intérêt général.
Bonne lecture



Reader's letters

This section is reserved for you. We want to present the letters sent by of our enthusiastic retirees we retain in the within the framework of general interest.
Enjoy

Courrier des lecteurs

Texte original en français

Chers anciens collègues,

Par cette lettre, je voudrais vous rendre attentifs à un problème, auquel nous avons en général peu pensé quand nous étions actifs au CERN, donc quand nous étions jeunes. Il me semble qu'il est temps d'en parler maintenant. A notre âge, nous sommes tous exposés au risque d'une perte de capacité de discernement, soit à une des nombreuses formes de démence. Nous devons penser à cette éventualité, dont la conséquence serait une perte d'autonomie individuelle. Eventuellement nous aurons besoin d'une personne habilitée à agir à notre place et à nous représenter dans notre environnement social. Si nous n'avons pas à l'avance nommé une telle personne, nos institutions sociales interviendront et nommeront un curateur ou une curatrice pour nous guider. Bien que cette mesure soit prise dans notre meilleur intérêt, elle est souvent difficile à accepter, surtout parce que nous ne connaissons pas à l'avance cette personne nommée d'office ; nous l'éprouverons comme intrus dans notre vie privée. Je connais plusieurs collègues et amis qu'une telle nomination a pris au dépourvu et qui ont eu des difficultés à se familiariser avec ce changement de vie.

La préparation à l'éventualité d'une perte de discernement devrait avoir la même importance que l'établissement d'un testament ou de directives anticipées du patient.

Le choix de la personne de confiance par laquelle nous nous laisserons guider est la première -et la plus importante- étape à envisager. Notre choix dépendra largement de notre situation personnelle. Nous nous poserons des questions comme: Vis-je seul ou en famille? Puis-je compter sur une personne qui m'est particulièrement proche, personnellement et aussi géographiquement, et à qui je peux raisonnablement demander de se charger d'une telle tâche? Evidemment, si je suis marié, je penserai d'abord à mon épouse / mon époux, mais, étant de mon âge, elle/il risque d'avoir les mêmes problèmes en même temps que moi. Si j'ai des enfants, je penserai à l'un d'eux, mais je dois considérer leurs charges professionnelles et familiales ainsi que la distance entre leur domicile et le mien. Une personne neutre, pas nécessairement membre de ma famille, pourrait être un bon choix – peut-être une personne avec de l'expérience professionnelle sociale ou juridique, peut-être mon exécuteur testamentaire... Un entretien avec lui peut en tous cas être utile. Ou un contact avec une organisation comme Pro Senectute ou Pro Infirmis. Ou avec le Service social du CERN. Peut-être ma commune politique ou ma paroisse offre-t-elle de l'aide ?

Readers' letters

Dear colleagues

The purpose of this letter is to make you aware of a problem, which we generally thought little of when we were young, active members of CERN. But it seems to me that now is the time to talk about it. At our age, we all risk a loss of judgement, or different kinds of dementia. We must think of this eventuality, the consequence of which would be a loss of individual autonomy. Eventually we will need someone who can act on our behalf and represent us in our social environment. If we do not appoint such a person in advance, our social institutions will intervene and appoint a Guardian to guide us. Although this is in our best interests, it is often difficult to accept, especially because we do not know this person beforehand, appointed ex officio; we will see him/her as an intruder into our private lives. I know several colleagues and friends who, by such an appointment, have been affected by the unforeseen and have had difficulty getting accustomed with this change in their lives.

Preparation for the possibility of loss of judgment should be as important as the establishment of a will or the foreseen wishes of the patient.

The choice of the trusted person by whom we will be guided is the first -and most important- stage of action to be considered. Our choice will largely depend on our personal situation. We will ask ourselves questions such as: do I live alone or with my family? Can I count on a person who is particularly close to me, personally and geographically, and to whom I can reasonably ask to undertake such a task? Obviously, if I am married, I will first think of my spouse/partner, but, being my age, she/he may have the same problems at the same time as me. If I have children, I will think of them, but I have to consider their professional and family responsibilities as well as the distance between their home and mine. A neutral person, not necessarily a member of my family, could be a good choice - perhaps a person with social or legal professional experience, perhaps the executor of my will... An interview with him may in any case be useful. Or contact with an organization like Pro Senectute or Pro Infirmis. Or with the CERN Social Services. Maybe my local town hall (Mairie) or the Parish where I reside could offer help?

The second stage of preparation for the possibility of a loss of judgement is the drafting of the mandate due to incapacity. If it is entirely handwritten, authentication by a notary is not even necessary (but nevertheless could be useful). The format is open, so the document can contain additional information to guide the Guardian. Above all, it must be kept in a

La deuxième étape de préparation à l'éventualité d'une perte de discernement est la rédaction du Mandat pour cause d'incapacité. S'il est entièrement écrit à la main, l'authentification par un notaire n'est même pas nécessaire (mais néanmoins pourrait être utile). Le format est libre, le document peut ainsi contenir des informations supplémentaires destinées à orienter le curateur. Surtout, il doit être gardé à un endroit où l'on peut être sûr de le retrouver en cas de besoin.

Je me suis posé la question sur ce qui se passerait en cas d'absence d'un tel mandat. Vivant à Genève, je me suis surtout intéressé à la situation légale dans ce canton; ailleurs, elle peut être différente. En 2013 la législation suisse a subi des changements importants. La nouvelle législation renforce le droit de chacun à recourir à l'aide de sa famille sans intervention de l'état et à prendre ses propres dispositions. En cas d'absence de telles dispositions, le Tribunal de Protection de l'Adulte et de l'Enfant (TPAE) à Genève interviendra. Il nommera un curateur et définira ses compétences et leurs limites.

Par Mandat pour cause d'incapacité, je peux proposer au TPAE une personne à désigner comme curateur / curatrice le cas échéant. Le mandat peut contenir des informations supplémentaires destinées à l'orienter sur mes préférences et priorités.

Le Mandat pourrait par exemple avoir la forme suivante :

24 *Moi, NN, né le..., habitant à ..., demande au TPAE pour le cas où*

- je deviendrais incapable de discernement ou d'exprimer ma volonté de manière compréhensible, et que,

- mon épouse / mon époux ... soit prédécédé(e) ou ne soit pas en mesure de me représenter, de désigner Mr/Mme XYZ aux fonctions de curateur/curatrice en ma faveur.

Je laisse au TPAE le soin de définir l'étendue de cette curatelle, tenant compte de mon état de santé.

Je demande à Mr/Mme XYZ de considérer spécialement les circonstances suivantes :

... Lieu, date et signature ...

Chers anciens collègues, considérez cette lettre comme la communication d'un collègue qui se trouve dans la même situation que vous, peu expérimenté en questions juridiques ; ne le prenez pas comme autorité.

Cherchez des informations complémentaires dans votre pays de résidence auprès de personnes compétentes, et agissez en conséquence.

Jörg Schmid

place where one can be sure to find it when needed.

I ask myself what would happen in the absence of such a mandate. Living in Geneva, I was mainly interested in the legal situation in this canton; elsewhere, it may be different. In 2013 Swiss legislation has undergone significant changes. The new legislation strengthens the right of everyone to seek the help of his family without state intervention and to make his own arrangements. In the case of absence of such provisions, the Court of Protection of the Adult and the Child (TPAE) in Geneva will intervene. He will appoint a Guardian and define the range of his competences and theirs limits.

With the mandate for incapacity, I would be able to propose to the TPAE a person to designate as Guardian if necessary. The terms of reference may contain additional information which would include my preferences and priorities.

The mandate could, for example, have the following form:

I, NN, born on ..., living in ..., requests the TPAE in the event that:

I become incapable of judgement or unable to express my wishes in a clear manner, and that

My spouse/partner is pre-deceased or is unable to represent me,

to nominate

Mr/ Mrs XYZ as Guardian in my favour.

I leave it up to TPAE to define the scope of this guardianship, taking into account my state of health.

I request Mr/ Mrs XYZ to take into consideration the following circumstances :

Place, date and signature ...

Dear former colleagues, consider this letter as the communication from a colleague who is in the same situation as you, having little experience in legal matters; do not take it as an authority. Look for additional information in your country of residence with competent persons, and act accordingly.

Jörg Schmid